

N°1286

du 26
NOVEMBRE
2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

SECURITE

Tentative d'insurrection armée à Lomé et Sokodé
Aucun soutien n'est envisageable aux insurgés

P.3

POLITIQUE

Enlèvement de la situation sociopolitique, surtout à l'approche des présidentielles
"Tout le monde, d'une manière ou d'une autre, a sa part de responsabilité", rappellent les Evêques

P.4

COOPERATION

Retombées du Compact with Africa
Promesses pour les uns, contrats pour les autres

P.6

JUSTICE

Indolence, apathie, escroquerie, concussion
L'expertise judiciaire pénale en pâtit

P.6

HUMANITAIRE

Des dons de cœur de NONVI-SYMPAS aux enfants abandonnés de l'orphelinat "Dieu est grand"
* Interview du Président de l'association Nonvi-sympas

P.7

P.3

Passation de services à TOGOCOM

Après de loyaux services reconnus par tous



Le nouveau DG de TOGOCOM, Paulin ALAZAR et le DG sortant Affoh ATCHA-DEDJI répondant à la presse

ATCHA-DEDJI s'en va, Paulin ALAZAR s'installe

P.4

Par un accord entre Eranove, BOAD et Oragroup

Le projet de la centrale électrique de Kékéli prend de l'énergie en liquidités

P.4

A la fin d'un projet à réaliser sur préfinancement, d'ici à décembre 2020

L'aéroport de Lomé va passer au tout solaire photovoltaïque

AZIMUTS INFOS

L'épidémie de peste porcine continue de s'étendre : faut-il s'inquiéter ?

L'épidémie de peste porcine africaine, qui a décimé le cheptel chinois, s'étend comme une traînée de poudre dans le monde. Extrêmement contagieuse et mortelle, elle tue les cochons en quelques jours. Désarmés, les pays touchés emploient des moyens expéditifs pour s'en débarrasser tandis que la France, très inquiète, a construit une immense clôture le long de la frontière belge.

"C'est la plus grande épidémie animale jamais vue sur la planète", alertait déjà au mois de juin Dirk Pfeiffer, un vétérinaire épidémiologiste de la City University de Hong Kong dans le Guardian. Arrivée en Chine mi-2018, vraisemblablement via des sangliers venant de Russie, "l'Ebola du cochon" s'étend désormais à plus de 50 pays.

En août, la FAO (Food and Agriculture Organization) décomptait officiellement cinq millions de porcs morts ou abattus préventivement en Asie. Mais selon le Washington Post, la moitié des cochons chinois auraient déjà été décimés (300 millions de têtes). Un rapport de la banque néerlandaise Rabobank avance un chiffre de 350 millions de porcs qui pourraient être tués en 2019, soit un quart de la totalité des cochons de la planète. Début septembre, les Philippines ont confirmé l'arrivée de la maladie dans sept villages autour de Manille et procédé à 7.000 abattages préventifs. Idem en Corée du Sud, où 154.000 porcs ont déjà été tués. Le pays a annoncé procéder à des abattages de sangliers à la frontière nord-coréenne à l'aide de drones détecteurs de chaleur et de "snipers".

Des cochons enterrés vivants

En Chine, premier producteur et consommateur de porc au monde, l'épidémie a des répercussions économiques considérables. Les prix du porc ont augmenté de 159 % sur un an en octobre et le gouvernement a dû puiser dans les réserves stratégiques tout en appelant la population à "moins manger de viande". Le gouvernement n'hésite pas à employer les grands moyens avec des abattages préventifs massifs. En septembre, des vidéos ont circulé montrant de centaines de cochons entassés dans des camions et déversés dans des fosses tapissées de bâches pour être enterrés vivants. Pour faire face à la pénurie, certains éleveurs commencent à produire des cochons "gros comme des ours polaires".

Très contagieuse, la peste porcine africaine (PPA), différente de la peste porcine classique (PPC), est due à un virus endémique dans une vingtaine de pays d'Afrique, où les phacochères et potamochères sont les hôtes naturels. Elle se transmet principalement par des denrées alimentaires contaminées où le virus peut survivre plusieurs semaines.

"Les porcs infectés commencent par délaisser leur nourriture", détaille Dave Pyburn, vice-président des sciences et de la technologie à l'Office national du porc américain au Washington Post. "Au bout de cinq jours ils déclenchent une fièvre hémorragique avec des saignements s'étendant à tous les organes. Après deux semaines, 85 % à 95 % des cochons meurent". Contrairement à la PPC, aucun traitement ou vaccin n'est disponible, ce qui explique la mortalité particulièrement élevée. Malgré sa virulence, le virus n'est pas transmissible à l'Homme. Seul représentant de la famille des Asfarviridae, il a besoin de récepteurs spéciaux sur les cellules pour y pénétrer, qui ne sont présents que chez le porc.

Une "zone de dépeuplement" de 141 km² à la frontière belge

En Europe, neuf États membres ont été en contact avec le virus. Signalé en Belgique en septembre 2018, il inquiète au plus au point la filière française. "Tout doit être mis en œuvre pour que la France garde son statut indemne de PPA", insiste le gouvernement. L'arrivée de la maladie pourrait avoir des conséquences dévastatrices pour la filière française, qui élève 23,8 millions de porcs par an et qui emploie 130.000 personnes. Dès janvier, la France s'est dotée d'un plan de crise pour prévenir l'arrivée de l'épidémie. Une "zone blanche de dépeuplement" de 141 km² a été instaurée le long de la frontière belge, avec interdiction de toute activité forestière économique ou de loisir. Cent-douze kilomètres de clôture ont été réalisés et les chasseurs ont reçu pour mission de prolonger les "opérations de destruction" du sanglier dans trois départements.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Institutions

Le président de la République a inauguré le Palais de Lomé vendredi dernier

Le chef de l'Etat a inauguré le 22 novembre dernier le Palais de Lomé, le plus grand et plus beau sur le plan architectural centre culturel d'Afrique de l'Ouest. Plusieurs invités étrangers et africains, dont l'ancienne ministre française Ségolène Royal, avaient honoré de leurs présences l'événement.

C'est une autre page qui s'ouvre pour l'ancien Palais des gouverneurs allemands, joyeux architectural de la période coloniale au Togo. Il est voué désormais à une certaine destinée culturelle, qui reste à prouver pour les prochaines années tant la tâche peut être ardue.

Le Palais de Lomé s'ouvrira au public le 28 novembre avec cinq expositions : le Togo des rois avec des objets et artefacts traditionnels

prêtés par des descendants de différents royaumes, chefferies et communautés traditionnelles du Togo ; Lomé + sur la ville de Lomé comme espace urbain à travers des interprétations passées, présentes et futures; Rénovation(s), une exposition photos documentant la rénovation du Palais; Three Borders, une présentation d'artistes contemporains du Togo, du Ghana, du Bénin et du Nigeria et Infinity, une exposition de design mettant en valeur le travail du regretté designer industriel et artiste togolais Kossi Aguessy.

Grosso modo, Ce projet d'ambition internationale, financé par l'Etat togolais, vise à promouvoir le dynamisme et la variété de la production culturelle nationale et panafricaine tant dans les arts plastiques que le de-



sign et les nouveaux médias, à travers les différents lieux d'exposition et le Parc du Palais. Les missions du projet s'articulent autour de plusieurs piliers : valoriser la culture (artistique, culinaire, scientifique ou technique), préserver et faire découvrir la ri-

chesse d'un site environnemental exceptionnel au cœur de la capitale, favoriser l'éducation des nouvelles générations et participer au développement touristique et économique du Togo.

Spectacle/IFT de Lomé

Méga concert de chants classiques 9^{ème} édition ce 30 novembre

Née dans les années 70 au Togo, Clémentine Ayefouni semblait toute faite pour la musique. En tout cas, elle en a fait une passion dès son plus jeune âge. Ainsi, à l'âge de 12 ans, elle chantait déjà dans la chorale de son collège. Plus tard elle intègre la chorale de son église, la Paroisse Sacré-Cœur Junior de Lomé, dont elle toujours membre aujourd'hui et où son rôle de soliste lui convient à merveille. Elle reste à ce jour la seule soliste d'opéra au Togo.

Des mégas concerts aux spectacles Saison Opéra, la musique classique trouve droit de cité dans le cœur des Togolais et contribue à l'épanouis-

sement d'un nombre toujours croissant. Par ses concerts, Clémentine entend promouvoir la musique classique dans un pays où ce genre reste élitiste. Un défi à soutenir ! Rendez-vous le 30 novembre 2019 à l'Institut Français du Togo, pour jouir des voluptés d'une "voix sublime", une voix qui n'a pas de nationalité, une voix universelle. Cette année, la saison opéra a un cachet spécial, avec l'hommage à Jessye Norman, célèbre cantatrice américaine disparue en septembre passé.

30 NOV. / 20H00 | SCÈNE DE L'IFT | ENTRÉE : 2.000 FCFA 3.000 FCFA



Arts plastiques

Maximilien Amegee lauréat prix arts plastiques du palais de paris

Le prix "BÂTONNIER TOULOUSE" de la Biennale 2019 du Palais de Paris a été décerné le 22 novembre dernier à Me Maximilien Amegee, avocat au barreau de Paris (France). Max Amegee est un peintre Togolais, passionné par son continent et ses diverses cultu-

res. Il exerce notamment le métier d'avocat et voyage beaucoup ce qui influence non seulement ses peintures de grand format mais également ses statues de bois. Il est auteur de plusieurs ouvrages dont "Résonances" paru aux Editions Continents en 2013.



Cinéma

Ben Affleck va faire un film sur les crimes de Léopold II au Congo

L'acteur et réalisateur hollywoodien Ben Affleck s'appête à réaliser et à produire un film sur les crimes commis au Congo sous le règne de Léopold II.

Le film sera basé sur le livre "Les Fantômes du roi Léopold" (1998) du journaliste américain Adam Hochschild décrivant le régime de terreur qui prévalait entre 1885 et 1908 dans ce qui était alors la colonie privée de Léopold II. L'auteur estime que cette politique a coûté la vie à au moins huit millions de per-

sonnes.

Le long-métrage mettra en lumière l'action de trois hommes -un missionnaire noir américain, un journaliste d'investigation anglais et un espion irlandais- qui dénonceront les abus et constitueront ainsi la base de l'un des premiers mouvements de défense des droits de l'Homme de l'Histoire. Farhad Safinia signera le scénario et, à la production, Ben Affleck s'associera à plusieurs grosses pointures dont Martin Scorsese et Harry Belafonte.



Tentative d'insurrection armée à Lomé et Sokodé Aucun soutien n'est envisageable aux insurgés

Late Pater

L'annonce du ministre de la sécurité et de la protection civile ce week-end de l'existence d'une cellule d'individus qui a le projet d'une tentative d'insurrection armée a bouleversé les populations togolaises qui, jusque-là se croyaient épargnées des violences après les troubles d'août 2017. Ces individus avaient même planifié un début d'exécution de leur

nence. Il y a bien longtemps que le Togolais a entendu ces genres de choses. La jeune génération n'en a quasiment pas souvenance.

Le Togo, dans sa difficile quête de la démocratie a, petit à petit, instauré la confiance entre les acteurs politiques et des élections présidentielles, législatives et tout récemment communales ont permis à tous les partis politiques de se mesurer dans les règles de l'art. Les réformes exi-

une vraie pagaille des individus sans foi ni loi destinée à remettre en cause les acquis politique, économique et social des Togolais. Elle ne peut être tolérée (a-t-elle d'ailleurs jamais été tolérée quelque part ?) sur le sol togolais et doit être combattue avec la dernière rigueur. L'actualité sécuritaire de la sous-région ouest-africaine exige que les autorités prennent le taureau par les cornes, car, notre pays ne peut se payer le luxe de laisser des aventuriers mettre en péril la vie de toute la nation. Et c'est à juste titre que le général ministre de la sécurité Yark Damhame a indiqué que ces malfaiteurs seront pris comme des poulets et qu'aucune tentative de déstabilisation du Togo ne réussira. «*Le gouvernement mettra tout en œuvre pour retrouver les meneurs et leurs co-auteurs pour qu'ils répondent devant la justice*», a-t-il dit.

Le peuple Togolais dans son ensemble doit aussi se lever contre ces agissements d'une autre époque. L'histoire récente du monde et surtout de l'Afrique nous démontre qu'une insurrection armée n'est synonyme que de malheurs et souffrances pour le peuple. Les exemples sont légions et les témoignages des horreurs commis par ces soi-disant insurgés hantent encore les esprits de ceux qui, malheureusement, les ont vécues. Tout Togolais devrait dire "NON" à ces gens-là. Une insurrection armée n'a jamais profité à qui que ce soit, pas même à ceux qui la proclame, car, tôt ou tard, ils font toujours face à la justice de leurs pays ou celle internationale. Aucun Togolais ne devra apporter son soutien à ces oiseaux de mauvais augures, même sur le bout des lèvres. Les autres pays qui ont hasardé à expérimenter ce phénomène ressentent encore aujourd'hui les stigmates de leur errance. Ça devrait nous servir de leçons.

gées par les partis de l'opposition ont été mises en œuvres, notamment le rétablissement de la limitation du mandat présidentiel à deux (2), le mode de scrutin qui sera désormais à deux (2) tours, et le vote de la diaspora. Depuis quelques années, le pays a amorcé son envol économique avec les meilleures perspectives en ce qui concerne le climat des affaires et l'amélioration des conditions de vies des Togolais. Les infrastructures routières, éducatives et sanitaires ont poussé comme des champignons dans le pays depuis une dizaine d'années. Les exemples peuvent se multiplier à volonté dans plusieurs domaines. Mais alors, d'où vient cette idée d'une insurrection armée en cette période où le gouvernement s'active pour une amélioration substantielle des conditions de vie des Togolais ?

Cette tentative d'insurrection armée ne peut être comprise que comme



Le Gal. Demahame Yark, Ministre de la Sécurité et de la protection Civile

plan destructeur le week-end dernier avec des actes inadmissibles sur les forces de l'ordre à Lomé et à Sokodé : 3 gendarmes blessés dont 1 poignardé, 1 brûlé au deuxième degré et 1 molesté avec une blessure sérieuse à la tête. 4 kalachnikovs AK47 emportés, des voitures brûlées. Des actes incompréhensibles et hautement condamnables pour les Togolais qui se demandent à quelles fins ces bandits de grands chemins veulent-ils parvenir ? Des questionnements légitimes quand on sait que le Togo vit pleinement sa démocratie et que les institutions fonctionnent normalement. Vu que les individus qui ont perpétré ces forfaits sont pour le moment dans la nature (pas pour longtemps, a dit le ministre de la sécurité Yark Demahame), il est difficile alors de savoir leur intention réelle. De toute façon, il n'en existera pas qui puisse convaincre les Togolais de sa perti-

Avec la cession des parts de Emerging Capital Partners IPS-CGRAE de Côte d'Ivoire prend Oragroup

L'information a été relayée par le confrère *jeuneafrique.com*. Le fonds d'investissement panafricain Emerging Capital Partners (ECP) ayant annoncé, le 21 novembre, la signature d'un accord pour la cession partielle de ses parts dans la banque togolaise Oragroup à l'Institut de Prévoyance Sociale – Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État (IPS-CGRAE) de Côte d'Ivoire. Après approbation des autorités de régulation, IPS-CGRAE deviendra l'actionnaire majoritaire du groupe bancaire panafricain Oragroup, avec 61,45% de son capital (qui s'élève à 273,5 milliards de francs Cfa, soit environ 417 millions d'euros). Emerging Capital Partners, qui était entré au capital de la banque Oragroup en 2008.

L'accord inclut également la vente partielle des intérêts de plusieurs actionnaires institutionnels d'Oragroup (Proparco, DEG, BIO et BOAD). Considérant les perspectives de croissance et le plan de développement du groupe bancaire, ECP restera actionnaire d'Oragroup avec environ

20% de son capital. Une manière aussi d'accompagner l'IPS-CGRAE dans la durée, car la banque n'est pas son cœur de métier.

Produit net bancaire multiplié par douze. Avec 3,7 milliards de dollars (3,3 milliards d'euros) de bilan au 31 décembre 2018, 221 millions de produit net bancaire (multiplié par douze depuis 2008, selon ECP) et 510 926 clients, Oragroup se classe en dix-huitième position du classement Jeune Afrique 2019 des banques ouest-africaines. Par ailleurs, la BOAD conservera durablement 40% du capital d'Orabank Côte d'Ivoire et de ses succursales : Orabank Burkina, Orabank Guinée-Bissau, Orabank Mali, Orabank Niger et Orabank Sénégal.

Cette transaction fait suite à l'introduction d'Oragroup à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) en avril 2019, à hauteur de 20% de son capital. L'initiative avait permis à la banque de lever 97 millions de dollars, et l'IPS-CGRAE avait souscrit à cette offre publique de vente pour 9% du capital flottant d'Oragroup.

«*ECP est très fier du chemin parcouru depuis l'entrée au capital et l'accompagnement d'Oragroup en 2008. La stratégie d'ECP est de créer de la valeur dans chacun de ses investissements en portant toutes les activités de l'entreprise aux standards internationaux [...]. L'introduction en Bourse, puis cette transaction, valident cette stratégie*», a déclaré Vincent Le Guennou, Co-CEO d'Emerging Capital Partners. Quant au directeur général de la CGRAE, Abdourahmane Tiémoko Berte, il a indiqué que «*financée par des revenus exceptionnels, l'acquisition d'Oragroup constitue une date historique pour la CGRAE, qui devient ainsi un acteur clé du développement et du financement de nos économies régionales*». Cette caisse de retraite et ses 83 000 adhérents renforceront durablement les performances du groupe bancaire et amélioreront les offres de produits pour le bien-être des retraités et des agents de l'État, en Côte d'Ivoire et dans la sous-région.

Passation de services à TOGOCOM

Après de loyaux services reconnus par tous

ATCHA-DEDJI s'en va, Paulin ALAZAR s'installe

La privatisation du groupe TOGOCOM intervenue entre l'Etat togolais et le consortium Agou Holding est définitivement actée ce lundi après-midi par la passation de charges entre le Directeur général sortant Affoh ATCHA-DEDJI et le nouveau patron Paulin ALAZAR.

Eric J.

C'était dans le hall principal du siège du groupe TOGOCOM bondé de monde par les directeurs départementaux, les chefs sections, une partie du personnel et des journalistes que cette cérémonie historique a eu lieu. Sensée se dérouler de façon sobre en présence des Présidents de conseil d'administration sortant et l'adjoint de l'entrant, la passation de services a été très émouvante. Et pour cause, le Dg sortant a été plusieurs fois et longuement ovationné par l'assistance debout suite aux mots élogieux du délégué du personnel, du nouveau Dg et du PCA sortant.

Des congratulations

Pour le représentant des partenaires sociaux, M. Basharou, la reprise de TOGOCOM par un investisseur étranger n'est pas le fait d'un hasard mais plutôt de la stabilité du groupe grâce aux efforts du personnel sous la houlette du Dg ATCHA. Il ne s'agit pas d'éloges gratuits, mais plutôt d'un constat réel, car, depuis sa prise de fonction il y a deux ans pendant que la société s'engouffrait tranquillement, il a su donner une nouvelle impulsion pour relever le défi. Le personnel revenu en de bons sentiments après des vagues en est témoin et lui doit la forme financière actuelle de leur employeur.

Le nouveau Dg, pour sa part, reconnaît que des efforts ont été consentis et que la privatisation est aussi une étape de la recherche d'une permanente évolution du groupe. Ainsi, il adresse toutes ses félicitations au Dg ATCHA pour avoir permis au groupe de traverser autant d'épreuves, parfois dans la douleur, pour mieux positionner TOGOCOM, le leader des télécoms dans le pays. Et c'est cette performance qui a permis l'ouverture de capital à l'international, pour ne pas dire qui a suscité l'appétit des firmes internationales. D'où

Quant au PCA sortant, Colonel Gnama LATA, il s'est réjoui du travail abattu par le Dg sortant dont la sortie n'est synonyme d'aucun acte réversible, mais plutôt de la décision de l'Etat d'ouvrir le capital du groupe afin de faciliter son développement. Il n'a pas oublié le personnel qui s'est montré professionnel et sérieux à toutes les étapes de la vie du groupe.

Des appels

Le Dg ATCHA dans son discours, n'a pas fait que présenter l'image actuelle du groupe. Il a profité de l'occasion pour en appeler au sens de civisme, d'abnégation et du travail bien fait du personnel. Tout en remerciant les agents de leur promptitude face à ses sollicitations, il les a rassurés, comptant sur la nouvelle gestion, que pour les charges sociales restées en suspens, tout sera remis en ordre. C'est pourquoi, il remet entre les mains du nouveau patron ce personnel qui a envie de croire en lui et qui peut compter sur lui.

Dans la même logique, le PCA sortant en a appelé à l'intelligence du personnel pour engranger de



La table d'honneur lors de la cérémonie de passation de service

meilleurs résultats en qui il fait foi. Toutefois, il pense profondément que la voie royale pour parvenir à cette fin est de se former. Cette adresse va surtout à l'actionnaire majoritaire qui doit insuffler la formation, principalement en technologie, des agents au vu des besoins du groupe.

La forme actuelle de Togocom

A en croire les intervenants lors de la passation de charges, ce sont les différentes mutations de TOGOCOM depuis la transformation de Togolecom et Togocellulaire qui ont permis au rachat de 51 % de son capital par le consortium Agou Holding, composé du conglomérat malgache Axian (majoritaire), dirigé par Hassanein Hiridjee, et du capital-investisseur Emerging Capital Partners (ECP). Le Dg ATCHA, tout en expliquant de façon subtile les raisons juridiques de l'ouverture de capital du groupe basée sur la loi 90-24 du 4 décembre 1990 permettant à l'Etat de céder tout ou partie d'une société d'Etat à un privé, en a peint un tableau luisant.

Dans un environnement des télécommunications partagé avec TGC, TGT, TGA, Téolis, Moov et Café informatique, le groupe TOGOCOM se positionne comme le leader avec des produits innovants comme la technologie 3G, 4G, l'Internet haut débit fixe et mobile, T-Money, etc.

Sur le plan technique, côté mobile, TOGOCOM, dispose aujourd'hui des équipements performants NGN au Core et a installé du Packet Core et du RNC. Pour faire fonctionner ces installations sur l'ensemble du territoire national, le groupe a déployé des ateliers hybrides pour fournir de l'énergie solaire à 97% de ses sites ruraux. Il a près de 200 sites fibrés dans tout le pays, etc. Dans un souci de modernisation de son réseau, le groupe a installé des contrôleurs BSC et RNC, étalé un nouveau système de facturation convergent fixe/mobile OSS/BSS et pour le réseau FTTH 1500 points de branchement optiques... De plus, plusieurs projets de renouvellement des équipements sont en cours d'exécution.

De même, pour le réseau d'accès, des améliorations sont effectuées au jour le jour pour satisfaire la clientèle a annoncé M. ATCHA. Il explique que le réseau filaire conçu au fil des années avec différentes technologies est basée aujourd'hui sur : un réseau cuivre, un réseau FTTH, un réseau WiMax, un réseau Wi-Fi public, un réseau de liaisons Sans Fil point à point pour ADSL et un réseau LTE.

Ces différentes installations de la haute technologie permettent de satisfaire la clientèle du groupe composé de 4,100 millions d'abonnés

mobile, 2,7 millions de parc data et 1,900 million de mobile money. Du côté filaire, le parc est de 34.000 lignes pour la voix et 17.000 lignes data. Selon le Dg ATCHA, le volume de transaction, en ce qui concerne le mobile money, s'élève à plus de 34 millions et le montant des transactions atteint les 400.000 milliards de FCFA.

Ce tableau envieux est donc une fierté pour un personnel de près de 1.109 employés dont 844 CDI et 265 CDD qui se renforcent et accompagnent la croissance du groupe avec les nouveaux dirigeants.

De nouvelles envies

Le nouveau patron de TOGOCOM, M. Paulin ALAZAR, apprécie à sa juste valeur l'état du groupe et pense mesurer convenablement la portée de la responsabilité du consortium qu'il représente. Cela ne semble guère le perturber, d'autant plus qu'ils sont déjà présents au Sénégal, aux Comores, au Madagascar, aux Réunion et Mayottes et disposent d'une expertise adéquate pour le job. Sachant très qu'il y a une attente très forte de la part des autorités togolaises, de la clientèle, des consommateurs, du marché, il prend sur lui de propulser la progression du groupe. «*Nous venons en tant qu'investisseurs, nous serons un moteur de développement de TOGOCOM et nous souhaitons être un acteur majeur dans le processus de numérisation de l'économie togolaise*» a promis le nouveau Dg. Pour se faire, il dirige totalement les actions du groupe dans le Plan national de développement, PND, en s'inscrivant comme moteur.

En termes d'ambition de développement du groupe, il prétend qu'«*aujourd'hui il y a une position de leader national, demain, nous voulons être un leader régional*». Ce qui signifie, selon lui, qu'avec «*une qualité de service améliorée, des services digitalisés pour le mobile, le fixe, pour le mobile money et surtout devenir un leader régional auprès de nos partenaires d'Afrique de l'Ouest*».

Tout en s'engageant devant le personnel et les autorités à faire le maximum, il reconnaît que «*le défi est important*». Mais d'ores et déjà, il souhaite travailler pour l'effectivité de la technologie 5G, accélérer le déploiement de la fibre optique. Et le tout dans le souci de proposer aux investisseurs togolais, étrangers et internationaux une plateforme de travail pour développer des activités numériques de demain.

A la fin d'un projet à réaliser sur préfinancement, d'ici à décembre 2020

L'aéroport de Lomé va passer au tout solaire photovoltaïque

Late Pater

D'après l'avis signé par le directeur général de la Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT), Col. Latta Gnama, le projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque vise à optimiser les besoins énergétiques, réduire les factures d'électricité de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma (AIGE) et s'aligner sur les ambitions du Togo en matière de production d'électricité à base des sources d'énergies renouvelables. A la fin du délai de validité du dépôt des soumissions, du 19 novembre au 10 décembre 2019, et de la présélection, les cinq meilleurs candidats seront retenus et consultés par appel d'offres restreint pour soumettre leurs offres techniques et financières. Et ce, pour le préfinancement et la réalisation du projet. En clair, le financement du projet sera assuré par l'entreprise qui exécute les travaux de construction de la centrale et le remboursement sera effectué par la SALT sur les économies réalisées sur les factures d'électricité. Toutefois, l'entreprise peut faire une contre-proposition.

Cette centrale solaire devra alimenter les différentes installations électriques de la SALT, avec au démarrage un mix énergétique (énergie solaire photovoltaïque, énergie de ville et groupes électrogènes) et, à long terme, la couverture des besoins par le solaire. Autrement dit, tendre vers une autonomie énergétique et migrer vers les énergies renouvelables. Le projet comporte donc la mise en place de systèmes complets de production, de transport et de distribution d'énergie solaire photovoltaïque à l'aéroport, en complément des systèmes existants (énergie de ville, groupes électrogènes) ainsi que la formation du

personnel de la SALT sur la maintenance et l'exploitation des nouvelles installations. Des pièces de rechange doivent être aussi disponibles pour les installations. Pour la cause, les soumissionnaires doivent visiter le site du projet, en se renseignant sur les installations existantes, les conditions d'exploitation et d'environnement, la réglementation aéronautique en vigueur en la matière. D'ores et déjà, des études sont réalisées ou en cours de réalisation (de faisabilité, topographiques, géotechniques, d'impact environnemental et social, de sécurité).

Les installations de la SALT qui seront alimentées par la future centrale solaire photovoltaïque sont : nouvelle aérogare, ancienne aérogare, pavillon présidentiel, direction générale de la SALT, nouvelle zone fret, zone aviation générale, centre médico-social et les différents logements de la SALT. Actuellement, elles sont fournies en énergie électrique par les postes de livraison de la CEET. Pour les deux aérogares et la nouvelle zone fret, la tension de 20.000 volts livrée est ensuite abaissée par des transformateurs. La direction générale, le centre médico-social et les logements sont alimentés par la CEET grâce à un contrat d'abonnement basse tension. Des groupes électrogènes à démarrage automatique secourent en énergie les différentes installations techniques, de 2.500 kVA, 700 kVA, 165 kVA, 1.000 kVA, 910 kVA, 300 kVA, 550 kVA, 16 kVA et 110 kVA. Les installations des logements de la SALT ne sont pas secourues. La nouvelle aérogare représente 70% de la charge totale de la SALT, en consommant annuellement 6.846.840 kilowattheures, soit autour de 570.570 kilowattheures par mois.

Le fonctionnement de la fourni-

ture d'énergie sera conçu pour permettre une continuité de l'alimentation en énergie électrique des différents besoins techniques quels que soient les défauts qui apparaissent. «Le projet se déroulera sur un aéroport en exploitation et son fonctionnement devra être le moins perturbé possible», précise l'avis. Et d'ajouter que, pendant la phase des travaux, le prestataire choisi devra organiser son chantier en fonction des installations existantes et en vue de ne jamais les mettre hors service, sauf en cas de nécessité absolue pour la poursuite des travaux et ce, en accord avec la SALT ; travailler en collaboration étroite et permanente avec les services compétents de la SALT et autres partenaires et se soumettre à leurs directives ; proposer des dispositions provisoires à chaque fois qu'une intervention sera effectuée sur les équipements en service ; en cas de coupure accidentelle d'un câble d'alimentation, il devra prendre toutes les dispositions pour rétablir, dans les délais les plus rapides, la liaison interrompue après en avoir immédiatement informé la SALT.

La durée prévisionnelle de réalisation du projet est de 14 mois, de novembre 2019 au 31 décembre 2020.

A noter que, dans la foulée, des candidats sont recherchés pour la réalisation des études complémentaires de faisabilité et des études techniques du projet. Ces études vont permettre d'analyser le réseau électrique existant (atouts et limites), maîtriser les charges énergétiques, définir les besoins en énergie de toutes les installations de la SALT, analyser avec minutie les coûts d'exploitation de l'installation et la rentabilité du projet. La durée des études est de 3 mois.

Enlèvement de la situation sociopolitique, surtout à l'approche des présidentielles «Tout le monde, d'une manière ou d'une autre, a sa part de responsabilité», rappellent les Evêques

Entre les lignes, l'Eglise catholique dit avoir compris qu'il ne lui faut plus trop garder le «silence complice face à certaines situations sociopolitiques». Dans son nouveau message, en date du 21 novembre 2019, elle tire encore la sonnette d'alarme pendant que beaucoup de Togolais craignent la répétition du cycle récurrent «élections entachées d'irrégularités suivies de contestations, de manifestations populaires, de répressions sanglantes, de dialogues et d'accords non suivis, d'élections qui se succèdent sans de réelles avancées, ainsi de suite...». Voici des extraits de ce message.

«C'est pour remédier, tant soit peu à cette situation préoccupante que la Conférence des Evêques du Togo a, en novembre 2018, appelé à «la mise en œuvre des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électORALES, seules susceptibles de garantir des élections libres, transparentes et crédibles, gages d'une paix durable» et «éviter le désastre».

A ce manque manifeste de volonté politique de construire un Etat de droit et démocratique, s'ajoute le fait d'avoir au Togo une opposition qui semble ne pas savoir ce qu'elle veut, et donne l'impression de manquer de vision. En effet, les objectifs autour desquels se sont souvent conclues des alliances saisonnières, sporadiques et circonstancielles entre des partis de l'opposition se sont toujours révélés être les causes de leur implosion.

On voit pointer à l'horizon le même scénario lorsque, à peine les dates des prochaines élections présidentielles annoncées, on assiste à une avalanche de déclarations de candidatures, apparemment plus préoccupées les unes et les autres par des intérêts personnels que par une réelle volonté de conquérir et d'exercer le pouvoir pour le bien de toute

la Nation.

L'histoire de la douloureuse marche de notre pays vers la démocratie montre que chaque fois que l'alternance semble être à portée de main, elle achoppe sur ce comportement à la limite irresponsable de nos leaders politiques. Le peuple se trouve ainsi tiraillé entre ceux qui n'entendent lâcher aucune prise du pouvoir et ceux qui rêvent de le conquérir en s'appuyant sur lui. Les deux camps antagonistes ont en commun le manque d'amour et de respect pour la Mère Patrie et ses enfants, l'appétit vorace pour le gain facile sur le dos du misérable contribuable qui peine à satisfaire les besoins élémentaires. Les leaders politiques de notre pays sont manifestement plus préoccupés de leur confort personnel, ils ne se soucient guère du bien commun et du bonheur du peuple qui continue à croupir dans une misère indescriptible.

Les Evêques du Togo, solidaires du «troupeau de Dieu qui leur est confié» et conscients de leur responsabilité de «veiller sur lui comme Dieu le veut» (1 P 5, 3), prennent une fois encore la parole pour dénoncer ce mal endogène qui gangrène la classe politique, éclairer les consciences sur la voie à suivre pour sortir notre pays du cercle infernal dans lequel l'enferment ses propres fils et filles qui le gouvernent ou qui aspirent à le gouverner.

Fidèle à sa mission d'être source de lumière et d'espérance pour les laissés pour compte, ceux qui ne savent plus à quel saint se vouer, l'Eglise ne peut pas rester indifférente devant la détresse du peuple ainsi exploité, asservi et traumatisé par ceux-là mêmes qu'il élit ou soutient pour assurer son bonheur. Ce combat est motivé par la conviction que la foi est d'abord un engagement aux côtés de ceux qui souffrent et qui crient

leur détresse vers le Seigneur toujours attentif aux appels des malheureux.

Le relèvement de notre pays requiert la conversion de tous ses enfants. Car, depuis les décideurs jusqu'au citoyen lambda, nous sommes tous, à des degrés différents certes, responsables de la situation d'enlèvement dans laquelle notre pays le Togo s'enfoncé chaque jour un peu plus. Il n'y a pas d'un côté seulement des méchants et des bourreaux, et de l'autre des bons et des victimes innocentes. Tout le monde, d'une manière ou d'une autre, a sa part de responsabilité. Les exactions et les forfaits commis ici et là, sont perpétrés par des togolais contre leurs concitoyens, et parfois par ceux-là mêmes dont la mission est de les protéger et de les défendre. Nous invitons tous et chacun à l'honnêteté et à une réelle prise de conscience (...)

La démocratie et l'Etat de droit ne sont pas des cadeaux qu'on reçoit d'un bienfaiteur magnanime sur un plateau doré. Ils se conquièrent, s'arrachent de haute lutte, au prix de nombreux sacrifices et de renoncement aux privilèges indus. Nous exhortons à nouveau le gouvernement à opérer, dans l'intérêt supérieur de la Nation, les réformes indispensables à l'assainissement du cadre électoral avant les présidentielles de 2020 : revoir notamment, de façon plus concertée, la composition de la CENI et de la Cour Constitutionnelle pour les mettre au-dessus de tout soupçon de dépendance, réviser le Code électoral, établir un fichier d'électeurs fiable et crédible, etc. Que l'opposition politique, de son côté, se déparaisse des luttes mesquines et intéressées, travaille avec professionnalisme et civisme sur ces grands sujets, afin de proposer une alternative ancrée sur l'esprit de consensus et sur le respect mutuel ».

Par un accord entre Eranove, BOAD et Oragroup

Le projet de la centrale électrique de Kékéli prend de l'énergie en liquidités

Le groupe industriel français Eranove a signé, le 20 novembre 2019, les accords de financement relatifs au projet de centrale électrique Kékéli, située dans la zone du port de Lomé. Ce financement de 65,4 milliards de francs Cfa, mobilisé à 100% par des institutions financières africaines, est réel à travers les arrangeurs BOAD et Oragroup auprès de prêteurs institutionnels et commerciaux de la place que sont la BOAD, AFC, Orabank Togo, BIA Togo, NSIA Benin et Banque Atlantique Togo. La garantie est apportée par GuarantCo.

Le projet Kékéli (signifiant «aurore» en langue Mina) comprend la participation de Siemens qui va fournir les turbines, la technologie et les services de maintenance pour la centrale électrique. La construction sera assurée par le groupe espagnol Grupo TSK (EPC). Le groupe Eranove va assurer le développement, puis l'ex-

ploitation et la maintenance de cette centrale qui sera, à terme, exploitée et managée par des Togolais. D'une puissance installée de 65 mégawatts (MW), la centrale thermique de Kékéli permettra de fournir une énergie électrique additionnelle pour au moins 263.000 foyers togolais. La technologie du cycle combiné (production de vapeur) utilisée permettra de produire plus d'électricité sans consommation additionnelle de gaz et en limitant les rejets de CO₂.

L'Etat Togolais est co-actionnaire de la centrale thermique à travers une prise de participation de Kifema Capital, une société d'investissement ayant pour actionnaires le fonds souverain Togo Invest, et les institutions nationales CNSS, INAM et CCIT. A hauteur de 25% de financement en capitaux propres. Kifema Capital, qui signifie en langue Kabyè «le jour se lève», est présidé par Ekue Mivedor.

«La signature de la documentation de financement marque un jalon déterminant dans la réalisation du projet Kékéli. Nous sommes très heureux de contribuer à la stratégie et à la réalisation du Plan national de développement avec la mise en œuvre de cette nouvelle unité de production électrique aux côtés de la République togolaise. Nous remercions les autorités du pays et nos partenaires Siemens et Grupo TSK, ainsi que la Banque ouest-africaine de développement, le groupe bancaire panafricain Oragroup et tous les prêteurs pour leur confiance et leur engagement constant», a déclaré Marc Albérola, directeur général du groupe Eranove, à la fin de la cérémonie. Avant de conclure : «ce projet illustre parfaitement le modèle multilatéral regroupant des partenaires panafricains et pan-européens que nous souhaitons promouvoir pour répondre au défi de l'accès à l'élec-



Photo de famille après la signature des accords

tricité et à l'eau en Afrique». Le président du conseil d'administration d'Eranove et Co-CEO d'Emerging Capital Partners, Monsieur Vincent Le Guennou, y était aussi.

Soutenu par son actionnaire majoritaire Emerging Capital Partners (ECP), leader panafricain du capital investissement ayant levé plus

de 3 milliards de dollars d'actifs dédiés au continent africain, le groupe Eranove développe plusieurs projets en Côte d'Ivoire, au Gabon, à Madagascar, au Togo et au Mali.

En rappel, l'Autorité de réglementation du secteur d'électricité (ARSE) a récemment envisagé de commettre, sur une durée de huit

semaines, une assistance à la vérification et l'inspection de conformité des installations de production d'énergie électrique du concessionnaire à Lomé. Et ce, en vue de l'octroi d'une autorisation d'exploitation à Kékéli. La pose de la première pierre de la future centrale Kékéli a été posée le 13 juin 2019.

FOOTBALL/CAF AWARDS 2019

Laba Fo-Doh parmi les nommés

La CAF a rendu publique la liste des nominés pour la 28e édition de la cérémonie annuelle de remise des récompenses du football qui aura lieu le mardi 7 janvier 2020 à l'hôtel Citadel Azur de Hurghada, en Égypte. L'attaquant togolais Laba Fo-Doh est nommé dans les catégories "joueur de l'année" et "joueur interclubs".

Hervé A.

Sans surprise, on retrouve parmi eux les 5 nommés africains pour le Ballon d'Or France Football: Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon & Arsenal), Kalidou Koulibaly (Sénégal & Naples), Riyad Mahrez (Algérie & Manchester City), Sadio Mané (Sénégal & Liverpool) et Mohamed Salah (Égypte & Liverpool), double tenant du titre.

On remarque la présence en force des champions d'Afrique algériens, représentés par 4 joueurs, ce qui fait d'eux la nationalité la plus présente avec Mahrez donc, mais aussi Ismaël Bennacer, meilleur joueur de la CAN 2019, Baghdad Bounedjah et Youcef Belaïli. Suivent les Sénégalais et les Nigériens avec 3 représentants chacun.

Parmi les noms qui ont marqué

l'année en Europe, Hakim Ziyech, Nicolas Pépé, Victor Osimhen, André Onana et Achraf Hakimi, sont là aussi, tout comme les têtes d'ache Naby Keita, Moussa Marega ou encore Wilfried Zaha.

A noter la présence surprise de certains joueurs comme Eric Maxim Choupo-Moting (Cameroun & Paris Saint-Germain), Kodjo Fo Doh Laba (Togo & Al Ain), Carolus Andriamatsinoro (Madagascar & Al Adalah) ou encore Taha Yassine Khenissi (Tunisie & Espérance).

Le prix du Joueur Africain Interclubs de l'Année a été réintroduit et sera réservé aux acteurs majeurs des compétitions interclubs de la CAF. Le Togolais qui a réalisé une belle performance avec Berkane en Coupe de la Confédération figure parmi les favoris, malgré la présence de Youcef Belaïli, excel-



lent durant la CAN 2019 remportée avec l'Algérie mais aussi durant le parcours victorieux en Ligue des champions avec l'Espérance Tunis.

La liste des candidats est établie par un panel de professionnels issus des médias et du milieu du football. Elle présente plusieurs catégories de récompenses pour le football masculin et le football féminin, notamment : Joueur Africain

de l'Année, Entraîneur Africain de l'Année, Espoir Africain de l'Année, Équipe Nationale Africaine de l'Année, But de l'Année, Africa Finest XI (onze type de l'année), Fédération de l'Année et plusieurs autres nouvelles catégories de récompenses qui honoreront des personnalités inspirantes et les contributions exceptionnelles au football africain.

La palme à Muhammad et Kipchoge

World Athletics a rendu son verdict : l'Américaine Dalilah Muhammad et le Kényan Eliud Kipchoge ont été désignés Athlètes féminine et masculin de l'année 2019. La première a écrasé la concurrence au terme d'une saison où elle a décroché le titre mondial au 400 m haies et battu à deux reprises le record du monde de la distance.

Le second, dont le choix semble moins évident, a créé la sensation en faisant voler en éclats la barrière des 2 heures au marathon, mais sa performance (1 h 59 min 40 sec) ne constitue par un record du monde, pour avoir été réalisée lors d'une tentative montée de toutes pièces. Eliud Kipchoge avait déjà remporté le trophée l'an passé.

Le titre de Révélation de l'année a été décerné à l'Éthiopien Selemon Barega (vice-champion du monde du 5 000 m) et à l'Ukrainienne Yaroslava Mahuchikh (médaillée d'argent à la hauteur aux Mondiaux de Doha). Le prix d'excellence des entraîneurs a été attribué, pour l'ensemble de son œuvre, à l'Irlandais Frère Colm O'Connell, le coach du recordman du monde du 800 m, David Rudisha. Braima Suncar Dabo, un athlète de la Guinée-Bissau, a remporté le prix du fair-play.

Enfin, l'Éthiopienne Derartu Tulu, l'ancienne spécialiste du demi-fond, actuellement présidente par intérim de la Fédération éthiopienne d'athlétisme, a été récompensée du trophée de la Femme de l'année.

La Russie toujours plus menacée

Le comité exécutif de l'Agence mondiale antidopage (AMA) doit se réunir le 9 décembre à Paris pour étudier une énième fois le cas de la Russie, de son agence nationale antidopage (RUSADA), et par extension plancher sur son avenir olympique à court terme.

Le Comité de révision de la conformité (CRC) de l'AMA a émis en fin de semaine passée une recommandation à la suite de nombreuses "incohérences" dans les données extraites du laboratoire de Moscou. Cette recommandation de non-conformité de la RUSADA s'appuie sur les données du service Renseignements et enquêtes de l'AMA, établies après l'envoi par les autorités russes de leurs réponses à une liste de questions techniques. À l'évidence, ces réponses n'ont pas été jugées convaincantes.

Selon toute probabilité, l'AMA penchera pour une nouvelle série de sanctions à l'égard de la Russie. Elles pourraient conduire à une exclusion du pays des Jeux de Tokyo 2020. Iouri Ganous, le patron de la RUSADA, s'y prépare. Il a assuré s'attendre à ce que la Russie soit privée de compétitions olympiques à Tokyo 2020 et Pékin 2022. "Tout est conforme à la logique juridique, comme prévu", a-t-il résumé. Dans le même temps, World Athletics a annoncé vendredi 22 novembre, à Monaco, avoir suspendu le processus de réintégration de la Fédération russe d'athlétisme.

Les prochains trophées de Mbappé

À seulement 20 ans, Kylian Mbappé possède déjà un solide palmarès. Mais le champion du monde 2018 n'est jamais rassasié et cible les prochains trophées dans son viseur.

Une coupe du monde, trois championnats et une coupe de France, sans compter des distinctions individuelles à la pelle. Kylian Mbappé dispose d'une armoire à trophées que beaucoup aimeraient avoir en fin de carrière. Sauf que le Bondinois n'a même pas encore 21 ans, et qu'il est plus affamé que jamais. Celui qui joue et respire football estime que le plus dur reste à faire.

"Nous avons remporté la Coupe du Monde, c'était incroyable. Mais trois semaines plus tard, la Ligue 1 et la Ligue des champions ont repris (...) Pour enchaîner les succès, il faut maintenir ce niveau d'exigence. Sans cette envie de gagner, on finit par se reposer sur ses lauriers", a-t-il confié à FIFA.com

Mais l'objectif majeur de Mbappé reste la coupe aux grandes oreilles. "Je veux avant tout soulever tous les trophées qu'il me manque, notamment la Ligue des champions. C'est la compétition de clubs qui fait rêver tous les footballeurs. J'ai la chance de connaître des joueurs qui l'ont déjà gagnée. Je les observe et j'apprends auprès d'eux afin de pouvoir, je l'espère, décrocher ce titre un jour".

L'attaquant reste très lucide sur son évolution et ne se fixe aucune limite. "Pour l'instant, je creuse les fondations. Je vais poursuivre et je verrai bien jusqu'où irai". Peut-être jusqu'à Istanbul, lieu de la prochaine finale de Ligue des champions, le 30 mai 2020.

TQOF 2020

Le Nigéria dans le chapeau 3, le Mozambique dans le 4

Le 'FIBA World Ranking Women, présenté par Nike', a été mis à jour à l'issue des Tournois de pré-Qualification Olympique Féminins FIBA 2019 dans les Zones Afrique, Amériques et Asie-Océanie, ainsi que de la conclusion de la fenêtre qualificative de novembre des Éliminatoires pour le FIBA Women's EuroBasket 2021.

Les deux représentants du continent africain, le Nigéria et le Mozambique sont placés respectivement dans le chapeau 3 et 4. Alors qu'aucun changement n'est à noter dans le Top 15, la Belgique (9e/557.6 points) s'est rapprochée de la Chine (560.3).

La Suisse (99.0 points) a connu la plus forte progression en gagnant 12 places pour prendre le 65e rang, grâce à son succès contre

l'Estonie dans les Éliminatoires pour le FIBA Women's EuroBasket 2021, elle qui n'avait pas remporté le moindre match lors de la campagne qualificative précédente.

Les autres nations qui ont le plus grimpé au classement sont aussi européennes : le Portugal et la Bulgarie ont avancé de sept places. Le Portugal est désormais 47e suite à sa victoire contre la Finlande et la Bulgarie fait son entrée dans le Top 50.

Ce classement sert de base pour déterminer les têtes de série et les différents pots pour le tirage au sort des Tournois de Qualification Olympique Féminins FIBA 2020, qui se déroulera la semaine prochaine.

Le premier pot comprend les USA, champions olympique et du



monde en titre, l'Australie, finaliste de la dernière Coupe du Monde Féminine FIBA, l'Espagne, championne d'Europe en titre, et le Canada, finaliste de la FIBA Women's AmeriCup.

La Cérémonie officielle du tirage au sort aura lieu le 27 novembre 2019 à la Maison du Basket Patrick Baumann. Elle permettra la

répartition des 16 équipes qualifiées dans quatre Tournois de Qualification Olympique Féminins FIBA (TQOF), qui seront organisés en Belgique, en Chine, en France et en Serbie. Les trois meilleures équipes de chacun d'entre eux se qualifieront pour les JO de Tokyo 2020.

ATHLETISME

La Fédération internationale suspend le processus de réadmission de la Russie

Le Conseil de l'athlétisme mondial (WA) a décidé vendredi à Monaco de suspendre son processus de réintégration de la Russie et de geler le système d'attribution d'autorisations individuelles à ses athlètes sous pavillon neutre.

Le Conseil de la Fédération internationale a adopté vendredi à l'unanimité les recommandations de la Task Force mise en place depuis la suspension de la Fédération russe (RUSAF) en novembre 2015.

Suite à la suspension des principaux dirigeants russes la veille par l'Unité d'Intégrité de l'Athlétisme pour obstruction et falsification de documents concernant un athlète

positif (le sauteur en hauteur Lysenko), World Athletics a purement et simplement stoppé le processus de réintégration de la RUSAF à l'œuvre depuis des années, excluant très probablement son retour pour les JO de Tokyo. Même si elle ne faisait pas l'ombre d'un doute, le président Sebastian Coe considère que "cette décision est tout sauf symbolique".

La balle est désormais en effet dans le camp de l'Agence mondiale antidopage, qui devrait se prononcer le 9 décembre sur l'agence russe, réinstallée au début de l'année mais qui pourrait à nouveau être suspendue suite au trucage de nombreuses données fournies par le laboratoire de Moscou.



Après quoi le CIO devra se positionner sur le cas russe en vue de Tokyo : entre suspension ou statut neutre, comme lors des JO d'hiver de Pyeongchang.

Depuis juin 2016, World Athletics recevait les demandes d'autorisation des athlètes russes pour concourir sous pavillon neutre via la RUSAF. Ce mécanisme est donc

gelé et sera revu. En attendant, cela laisse les stars du pays, telle la sauteuse en hauteur Maria Lasitskine, le hurdleur Choubenkov et le perchiste Morgunov, dans un flou total quant à la possibilité qu'ils auront de concourir alors que se profile la saison indoor (Mondiaux à Nankin du 13 au 15 mars) ...

Retombées du Compact with Africa

Promesses pour les uns, contrats pour les autres

Jean AFOLABI

Douze pays africains (Bénin, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Sénégal, Ghana, Maroc, Tunisie, Togo, Éthiopie, Égypte et Rwanda) ont pris part à la troisième conférence de l'initiative diplomatique-économique Compact with Africa, les 19 et 20 novembre 2019 à Berlin. L'Allemagne est en retard par rapport à la France, aux États-Unis ou à la Chine en ce qui concerne ses échanges avec l'Afrique. Du coup, la chancelière allemande Angela Merkel a lancé, en 2017, le Compact with Africa pour encourager les échanges commerciaux et inciter les entreprises allemandes à investir sur le continent africain.

A la fin des deux jours d'échanges, au rang des accords conclus, la Banque publique allemande de crédit pour la reconstruction (KfW) et le groupe Allianz ont annoncé le lancement du fonds AfricaGrow, doté de 170 millions d'euros. Ce fonds devra fournir des ressources financières aux fonds de capital-investissement et de capital-risque africains, avec pour objectif de financer 150 jeunes pousses et PME à l'horizon 2030 et de créer 25 000 emplois. En même temps, la compagnie allemande DB Schenker (division transport et logistique de l'opérateur ferroviaire DB) a annoncé qu'elle se joignait à l'Alliance mobilité panafricaine, une initiative du gouvernement allemand qui réunit des acteurs économiques, scientifiques et le politique pour développer le potentiel en infrastructures et en logistique de l'Afrique.

Pour le Togo, selon le compte rendu officiel qui est fait, le pays est attractif aux yeux des investisseurs allemands, à la fin du forum germano-togolais. Comme déjà ouvertement dit à Lomé lors des audiences offi-



Vue de la délégation togolaise

cielles accordées à des délégations allemandes à la Présidence ou à la Primature. A Berlin, le Premier ministre Komi Klassou s'est évertué à présenter les opportunités d'affaires au Togo. Il y a bien vendu la paix, la sécurité et la stabilité du Togo. En plus des réformes entreprises. En réponse, les investisseurs allemands se disent rassurés et ont témoigné leur engagement à accompagner le Togo dans la réalisation de son Plan national de développement. «*Le Togo a une bonne image auprès de nous, il est un pays francophone mais il attire l'Allemagne et c'est une destination privilégiée*», a dit Mario Ohoven, président de l'association européenne des entreprises et président de l'association fédérale des petites et moyennes entreprises. Pas plus. Peu avant le sommet du G20 Compact with Africa, une autre voix publique annonçait qu'une «*centaine d'entreprises françaises et allemandes compte développer des relations de business avec le Togo*». Sans détails.

Dans un passé récent, le Togo a bénéficié de l'intervention de certains petites et moyennes entreprises allemandes dans le domaine des énergies renouvelables.

Par exemple, la Guinée a signé un projet de construction de centrale solaire – soutenu par l'Allemagne – de 62 millions d'euros et de 81 mé-

gawatts dans la région de Boké. Ce projet, soutenu par le groupe allemand Siemens, sera mené par la société allemande Clear Power Generation, dirigée par Marcus Miller. Les travaux, qui doivent débuter en 2020 pour une période de 18 à 24 mois, devraient permettre la création de 100 à 150 emplois locaux.

Le Bénin finance son aménagement littoral. Son ministre de l'Économie et des finances a signé un protocole d'entente avec son homologue allemand pour le financement de la construction de la route des pêches, le long du littoral béninois. Un aménagement (controversé) qui s'inscrit dans le programme touristique stratégique du Bénin, comprenant la construction de complexes touristiques autour de l'histoire de l'esclavage, la création de stations balnéaires et la construction du nouvel aéroport de Glo-Djigbé. Les représentants du groupe Siemens souhaitent accompagner le Bénin dans la rénovation de son réseau électrique ; une rencontre est prévue au début du mois de décembre à Cotonou pour discuter des suites de ce projet.

Le Sénégal loue l'assistance financière et technique allemande. Un partenariat signé devra encourager les réformes au Sénégal afin de promouvoir l'investissement privé. L'Allemagne va mettre à disposition un

don de 108 millions d'euros en assistance financière et technique pour 2019 (31 millions d'euros pour la coopération technique et 77 millions pour la coopération financière). A terme, on vise la création d'emplois, la formalisation des entreprises, la levée des obstacles au développe-

ment durable du secteur privé, et l'amélioration de la qualification de la main d'œuvre.

Mais, en gros, le bilan du Compact with Africa est bien mitigé. Malgré les efforts du côté africain, des obstacles refroidissent les potentiels investissements allemands, même si

les échanges avec l'Afrique sont en hausse de 8,5% au premier semestre 2019. Seules 800 entreprises à capitaux allemands sont actives sur le continent et à peine 5% des autres entreprises envisagent d'y faire des affaires, selon une étude de l'Institut Allensbach.

Indolence, apathie, escroquerie, concussion

L'expertise judiciaire pénale en pâtit

Jean AFOLABI

C'est le ministère de la Justice qui le déplore. Sur la base de plusieurs rapports qui sanctionnent des séances de travail entre magistrats et entre magistrats et officiers de police judiciaire. «*Au-delà de la qualité des résultats d'expertise, c'est l'indolence, l'apathie voire l'inexécution des missions par les experts que signalent les magistrats et les officiers de police judiciaire, qui semblent complètement désarmés. Plus choquant, c'est l'escroquerie et la concussion qui ont installé leur siège sur le terrain de l'expertise judiciaire pénale au détriment des règles d'éthique, de déontologie et des engagements corporatifs prononcés sous serment*», révèle le secrétaire général du ministère de la Justice, Aworou Missité, à l'occasion de la journée de sensibilisation des experts sur l'exécution diligente des missions de la justice pénale, le 12 novembre 2019 à Lomé.

En effet, rapporte le service de communication du ministère, les carences de l'expertise pénale deviennent de plus en plus criardes, avec des conséquences multiples notamment l'inefficacité de la justice pénale caractérisée par la lenteur dans la poursuite pénale, la surpopulation

carcérale due à des détentions préventives trop longues, la condamnation des innocents et l'impunité due aux enquêtes infructueuses. L'inexécution diligente des missions de la justice pénale est un véritable goulot d'étranglement à l'émergence d'une justice de qualité, efficace et accessible à toutes les couches de la population.

Au ministère de la Justice, on veut mettre fin à ces dysfonctionnements, dit-on. C'est le sens de la réunion des acteurs intervenant dans la production des rapports d'expertise pénale, en une journée de sensibilisation. Au total, 170 participants dont des magistrats, des officiers de police judiciaire, des médecins, des experts de banques et finances, des experts comptables, des experts architectes, des experts en bâtiments et travaux publics, des experts géomètres et des experts en mécanique. Objectif : promouvoir l'efficacité de la justice pénale et arriver à l'exécution rapide des missions de la justice pénale.

Le jeu a consisté à amener les acteurs eux-mêmes à ressortir les difficultés à exécuter diligemment les expertises pénales, à formuler des résolutions et recommandations, à identifier les formalités de paiement des mémoires d'expertise, à définir la composition du comité mixte de suivi

de l'exécution des expertises pénales à mettre en place. A la fin, ils se sont engagés à ne plus percevoir les frais d'expertise auprès des victimes ou des mis en cause – ces frais étant à la charge de l'Etat ; à exécuter les missions d'expertise dans les meilleurs délais ; à faire transmettre les mémoires d'expertise pénale au ministère de l'économie et des finances par les juridictions. Autres recommandations : obliger les magistrats, dans chaque décision, à liquider les dépens en condamnant le perdant d'un procès à un montant bien défini et ne pas se limiter à la simple formule «...condamne aux dépens» ; recouvrer effectivement les dépens liquidés, arrêtés définitivement et exigibles par le Trésor Public dans la mesure où les dépens comprennent les frais d'expertise ; exiger la collaboration active des sociétés ou organes de téléphonie dans la communication des informations sollicitées par les magistrats et officiers de police judiciaire ; adopter des dispositions répressives claires et précises contre les cas d'inexécution ou de refus d'exécution, sans motif valable, d'une mission par un expert. Qu'à cela ne tienne, à chacun des experts de bien faire et vite son travail.

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Économie et des Finances



Avis de report de la date limite de dépôt des offres de pré-qualification dans le cadre de la privatisation des banques BTCL et UTB

Le Gouvernement de la République togolaise, représenté par le Ministère de l'Économie et des Finances, porte à la connaissance du public que, pour permettre à tous les candidats de préparer leur offre de pré-qualification dans les meilleures conditions, la date limite de dépôt des offres initialement fixée au 22 novembre 2019 est reportée au **06 décembre 2019 à 10 heures TU.**

Humanitaire

Des dons de cœur de NONVI-SYMPAS aux enfants abandonnés de l'orphelinat «Dieu est grand»

* Interview du Président de l'association Nonvi-sympas

Etonam Sossou

«L'enfant est un don de Dieu». Cette citation de Mère Thérèse est bien comprise par les membres de l'association NONVI-SYMPAS. Ils l'ont matérialisé par une remise de dons ce samedi 23 novembre 2019, au profit des pensionnaires de l'orphelinat «Dieu est grand» à

Amoussoukopé (environ 100km au nord-ouest de Lomé). Ce lot de dons est composé de vivres, du riz, de bidons d'huile, d'habits, de couvertures, d'ordinateur et de fournitures scolaires. Pour le représentant de NONVI-SYMPAS, M. BOKNA Théo, l'objectif de cette action n'est pas pour se faire connaître mais plutôt pour venir en appui à l'orphelinat. Car,

selon lui, c'est une structure qui se sacrifie sans pour autant avoir le soutien nécessaire, d'où l'idée d'apporter leur pierre au bien-être de ces tout-petits.

Une action louable...

La générosité des hôtes a été saluée par la Fondatrice et Présidente du Conseil d'Administration de l'orphelinat, Mme Aloko Akouvi Yrayra,

qui a rassuré que les dons seront utilisés à bon escient. Aussi, a-t-elle nourri l'espoir que de telles actions soient suivies par de bonnes volontés afin que cette œuvre humanitaire puisse perdurer et par la même occasion sauver plus d'enfants abandonnés.

A l'entendre, la structure est confrontée à des difficultés qui compromettent son bon fonctionnement. Il s'agit, selon Mme Aloko Yrayra, des difficultés d'ordre économique et financier. «A l'orphelinat l'aliment de base pour les bébés abandonnés à la naissance, c'est le lait. Mais, il se trouve que ce liquide blanc pour les enfants dont l'âge est compris entre 0 et 3 ans, nous coûte cher», a déclaré la Fondatrice. Ainsi, l'accompagnement des partenaires, outre les bonnes volontés sur le plan national, ne pourrait qu'être salutaire. Sans détour, elle s'est appesantie sur les faiblesses majeures de l'orphelinat notamment le cas des enfants malades. «Quand les enfants sont malades, nous sommes obligés de les amener au Centre Préfectoral de Kpalimé pour les soins qui nous reviennent chers alors que nous manquons des moyens financiers et de déplacement», déplore-t-elle. Tout enfant a droit à une bonne santé.



Voilà pourquoi, elle ose espérer qu'un jour, «si Dieu le veut», ils pourront avoir, eux aussi, la chance d'avoir une infirmerie au sein de l'orphelinat. Cette infirmerie, selon Mme Aloko, pourra offrir ses services aux populations de la localité à un coût dérisoire et les recettes reviendront à l'orphelinat pour les besoins des pensionnaires.

Le représentant de NONVI-SYMPAS, a promis que son association ne ménagera aucun effort pour voir ce projet de construction d'une infirmerie devenir une réalité.

«Cette aventure qui commence à peine avec l'orphelinat «Dieu est Grand» ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Alors rendez-vous très bientôt pour d'autres actions» a annoncé M. BAKNA Théo.

Visite guidée

En marge de cette cérémonie, les membres de NONVI-SYMPAS, ont visité les locaux de l'orphelinat. Cette visite a permis de découvrir les différentes catégories d'enfants pris en charge par l'orphelinat. Ils sont au total 47 enfants (17 filles, 30 garçons dont deux étudiants) à la charge de l'orphelinat qui emploie un juriste, un comptable et une assistante sociale. Un détour aux dortoirs des petites, moyennes et grandes sections a permis aux hôtes d'observer la disposition des lits des enfants.

NONVI-SYMPAS est une association créée par des togolais de la diaspora ou résidant au pays pour participer par des actions sociales (aide aux personnes ou communautés vulnérables) au développement du Togo.

Interview du Président de l'association Nonvi-sympas

En prélude à cette remise de dons, nous avons parcouru un document détaillé des actions et objectifs de l'association Nonvi-sympas et avons contacté le président, AGBAN Kwame Claude, qui a bien voulu répondre à nos questions.

L'UNION : Qu'est-ce que c'est, «Nonvi-sympas» ?

AGBAN Kwame Claude: Nonvi-sympas est une association des jeunes africains et surtout togolais et béninois résidant en France. Elle est créée en 2004 suite au décès de la femme d'un ami et a pour objectif de venir en aide aux membres et de s'entraider en développant la solidarité et la fraternité. Et ensuite voler au secours des populations démunies.

Nonvi-sympas est aussi une association d'échanges interculturels des valeurs contemporaines de l'occident et les valeurs de la tradition africaine. Des soirées et des sorties sont offertes occasionnant des rencontres et le partage d'activités diversifiées.

L'association accompagne tous les adhérents à souscrire à une assurance vie ou une assurance rapatriement dont une partie de la cotisation est directement prise en charge pour les membres régulièrement inscrits.

Elle est présente en France et au Togo. Quelle en est l'approche ? Universaliser l'association ?

Nonvi-sympas est présente fondamentalement en France où se trouve son siège social. Mais l'association compte des membres et des sympathisants présents actuellement au Togo.

C'est donc l'occasion de rappeler que l'association siège en France au : 39, passage des Ballades 95800 Cergy.

Nonvi-sympas travaille en collaboration avec d'autres associations en France ou à l'étranger comme au Togo afin de développer l'action humanitaire et accroître le périmètre d'intervention. L'association travaille également en partenariat avec des organisations non gouvernementales, des compagnies d'assurance et des agences de voyage.

Notre vision étant de fédérer un grand nombre d'associations au tour d'un projet commun dans le domaine humanitaire et de contribuer ensemble à la préservation de l'environnement.

Concrètement, quelles sont les activités que vous avez déjà menées au Togo et en France ? Situez-nous un peu sur les domaines.

Nonvi-sympas a mené de nombreuses activités au Togo dans les domaines tels que : le scolaire, la santé, l'orphelinat et l'agricole. C'est ainsi qu'un nombre important de bouquins ont été fournis à des écoles primaires et collèges au Togo. Nonvi-sympas a construit des latrines dans l'une des écoles primaires d'Afangnan dans la préfecture du Bas-Mono en

2006. Récemment, un lot de dons et de vivres ont été offerts à bon nombre de centres d'orphelinat lors de la tournée d'étude sur les conditions de vie des personnes vivant dans les banlieues et dans les villages du Togo. A cette occasion, le centre d'orphelinat « DIEU EST GRAND » d'Amoussoukopé dans la préfecture de Lavé a bénéficié de dons de matériels : allant de tenues vestimentaires aux fournitures scolaires ainsi qu'un stock de riz et de volume important d'huile.

Pensez-vous que vos premières actions ont déjà eu des répercussions tangibles sur vos cibles ? Dans quels exemples de localités, il y a eu des impacts de la mise en œuvre de vos projets sur les bénéficiaires ?

Les projets réalisés par Nonvi-sympas ont eu des répercussions au-delà des résultats attendus sur toutes les populations ciblées. Le projet de latrines d'Afangnan dans le Bas-Mono est devenu un atout non seulement pour l'école où les latrines sont construites mais tous les habitants des quartiers environnants s'en servent à leur tour. De même, les bouquins offerts par Nonvi-sympas aux écoles primaires et collèges à Lomé ont pu constituer une source de documentation inépuisable pour tous les élèves qui voudraient les emprunter.

Quel est le mécanisme de sélection de vos bénéficiaires ? Ils viennent à vous ou vous allez à eux ?

Toute personne de toute population d'un pays quelconque peut bénéficier des projets de Nonvi-sympas. Les bénéficiaires sont ciblés lors de l'étude réalisée en amont par le porteur du projet et ils sont confirmés par une enquête si nécessaire auprès de la population identifiée afin de disposer des données tangibles des besoins à intégrer.

La plupart des bénéficiaires des actions menées par Nonvi-sympas sont généralement proposées par les adhérents de l'association. Mais le choix concret d'un bénéficiaire au détriment d'un autre bénéficiaire dépend de l'évaluation du projet en fonction du milieu considéré. Notre association n'ayant pas d'apport financier autre que la cotisation des adhérents, la sélection des bénéficiaires se limite au moyen que dispose l'association. Il est rare que les bénéficiaires arrivent d'eux-mêmes vers notre association, mais le contact par l'intermédiaire des membres ou des sympathisants est possible et recommandé.

A ce stade, vous avez encore à

donner. Sortez-nous les projets dans les placards !

De nombreux projets sont encore sur la liste d'attente et devront être réalisés sous peu : la création des centres de santé dans les milieux défavorisés du pays afin que chacun puisse se soigner à moindre coût ; la création des fermes agricoles pour aider les jeunes paysans et lutter contre le chômage ; l'aide aux élèves et étudiants dans le domaine informatique en créant des centres d'initiation et à l'accès aux nouvelles technologies ; la construction de forage dans les villages pour l'accès à l'eau potable, un don de matériels divers et de vivres ux orphelinats déjà ciblés et pour lesquels l'association travaille présentement.

Pour quel but vous êtes à la quête de terrains en Afrique ?

Rappelons que notre but n'est pas d'opérer spécialement en Afrique. Cependant, la complexité des projets endossés par l'association nous impose la maîtrise du terrain sur lequel nous sommes amenés à intervenir.

En France par exemple, nous agissons auprès des individus comme des enfants mineurs qui sont confrontés au problème scolaire ou bien à l'instabilité familiale.

En Afrique par contre, l'association intervient auprès des collectivités ou des populations plutôt qu'un individu du fait que les besoins sont d'ordre collectif ou régional. Or, les adhérents de Nonvi-sympas sont d'origine d'Afrique et maîtrisent mieux les populations qu'ils sont amenés à aider. Ceci peut expliquer le choix de certaines de nos actions en Afrique.

Quelle est la raison d'exiger de vos membres une assurance-vie et ou une assurance de rapatriement ?

La souscription à l'assurance vie ou à l'assurance rapatriement de tout adhérent est un élément fondamental de Nonvi-sympas car, elle découle d'une des raisons qui ont donné lieu à la création de l'association.

Comme évoqué en début de l'entretien, les membres de Nonvi-sympas avaient à cœur de créer un fond au tour d'un projet fondé sur la solidarité, la fraternité et l'amitié permettant de venir en aide à tout adhérent en proie à la difficulté de la vie y compris le décès.

L'assurance vie ou de rapatriement est un moyen qui permettrait de prévenir la famille du défunt de problèmes financiers en cas de décès.

Cependant, l'association se charge d'accompagner la famille éprouvée dans sa démarche auprès de la compagnie d'assurance concernée mais elle se charge aussi d'assister ladite famille aux obsèques du défunt soit en France soit en Afrique.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°569
DE LOTO KADOO du 15 Novembre 2019La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 570^e tirage de LOTO KADOO.

Le vendredi précédent, c'est à LOME et à TABLIGBO que des gagnants de gros lots ont été dénombrés. Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA, qui ont été enregistrés.

Dans la capitale, nous avons recensé trois lots de 1.000.000F CFA, un lot de 2.000.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 60722, 70721, 70734, 60321.

A TABLIGBO, la chance a souri à un parieur qui a remporté la somme de 1.500.000F CFA sur le point de vente 80021.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°570 de LOTO KADOO du 22 Novembre 2019

Numéro de base

Numéros bonus

69 13 20 11 39 48 07

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°125
DE LOTO Sam du 16 Novembre 2019

Le tirage N°126 du LOTO Sam a eu lieu samedi 23 Novembre 2019 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Lors du précédent tirage de LOTO Sam, C'est à LOME que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. En effet, un lot de 1.000.000F CFA et un gros lot de 3.500.000F CFA, ont été répertoriés auprès des opérateurs 60246 et 60733.

Dans les autres villes du pays, ce sont des gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA, qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°126 de LOTO SAM du 23 Novembre 2019

Numéro de base

36 54 74 32 17

Passez des **nuits**
paisibles avec les **forfaits**
DATA NUIT

TAPEZ ***919*10#**

Des Gigas
nuits !!!



Forfaits	Tarifs	Volume	Validité
Nuit Mini	450. FCFA	2 Go	1 jour (22h à 6h)
Nuit Maxi	900. FCFA	3 Go	3 jours (22h à 6h)

Chaque type de forfait est cumulable en solde
 et en durée de validité. **SOLDE *919*8*2#**



service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel_tg [instagram/Togocellulaire](https://www.instagram.com/Togocellulaire) www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2015; ISO 14001 : 2015 et ISO 27001 : 2013

